

**Comité consultatif ministériel
des maîtres
de l'enseignement privé**

Relevé de décisions

de la séance du
8 JUILLET 2024

La présidence du comité consultatif a été exercée par
Emmanuelle WALRAET, directrice des affaires financières

Le comité consultatif a désigné comme **secrétaire adjointe de séance** :
Pascale PICOL, membre représentant de la CGT- enseignement privé

Étaient présents :

Au titre de la FEP-CFDT :

Carole BERLEMONT (titulaire)
Jessica BERTRAND (titulaire)
Nadia CLAES-BECK (suppléante siégeant en qualité de titulaire)
Sébastien PILLIAS (suppléant)

Au titre du SPELC :

Stéphanie SCHNELL (titulaire)
Frédérique BONNEL (suppléante siégeant en qualité de titulaire)

Au titre du SNEC & SNEPL-CFTC :

Emmanuel ILTIS (titulaire)
Anne CABARET (titulaire)
Claire LAVIRON (suppléante siégeant en qualité de titulaire)

Au titre de la CGT- enseignement privé :

Pascale PICOL (titulaire)

Emmanuelle WALRAET constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 14h34.

I. Déclarations liminaires

II. Approbation du projet de relevé de décisions de la séance du CCMMEP du 14 juin 2024

Le projet de relevé de décisions est approuvé à l'unanimité.

III. Projet de décret modifiant les conditions de recrutement des corps enseignants et de personnels d'éducation et des maîtres de l'enseignement privé sous contrat du ministère chargé de l'éducation nationale

La consultation sur ce projet de décret s'est déroulée en deux séances du comité. Lors de la séance du 28 juin 2024, le quorum n'a pas été atteint. Lors de la séance du 8 juillet, les membres du CCMMEP ont été consultés sur le projet de décret et sur 14 amendements.

L'administration a déposé un premier amendement sur les articles 1, 3 et 5 (annexe 2) qui, soumis au vote, a été l'objet du vote suivant : 8 pour (3 CFDT, 2 SPELC, 3 CFTC) et 1 abstention (1 CGT). Cet amendement a été retenu par l'administration.

L'administration a déposé un deuxième amendement sur les articles 1 et 3 (annexe 3) qui, soumis au vote a été l'objet du vote suivant : 9 contre (3 CFDT, 2 SPELC, 3 CFTC, 1 CGT). Cet amendement a été retenu par l'administration.

L'administration a déposé un troisième amendement sur l'article 6 (annexe 4) qui, soumis au vote, a été l'objet du vote suivant : 5 pour (3 CFDT, 2 SPELC) et 4 abstentions (3 CFTC, 1 CGT). Cet amendement a été retenu par l'administration.

La FEP-CFDT a déposé un premier amendement sur l'article 1 (annexe 5) qui a été retiré par ses auteurs après dépôt par l'administration de l'amendement 1.

La FEP-CFDT a déposé un deuxième amendement sur l'article 1 (annexe 6) qui a été retiré par ses auteurs après dépôt par l'administration de l'amendement 1.

La FEP-CFDT a déposé un troisième amendement sur l'article 3 (annexe 7) qui, soumis au vote, a été l'objet du vote suivant : 9 pour (3 CFDT, 2 SPELC, 3 CFTC, 1 CGT). Cet amendement n'a pas été retenu par l'administration.

La FEP-CFDT a déposé un quatrième amendement sur l'article 1 (annexe 8) qui, soumis au vote, a été l'objet du vote suivant : 9 pour (3 CFDT, 2 SPELC, 3 CFTC, 1 CGT). Cet amendement n'a pas été retenu par l'administration.

Le SNEC-CFTC a déposé un premier amendement sur l'article 1 (annexe 9) qui a été retiré par ses auteurs après dépôt par l'administration de l'amendement 1.

Le SNEC-CFTC a déposé un deuxième amendement sur l'article 1 (annexe 10) qui, soumis au vote, a été l'objet du vote suivant : 4 pour (3 CFTC, 1 CGT) et 5 abstentions (3 CFDT, 2 SPELC). Cet amendement n'a pas été retenu par l'administration.

Le SNEC-CFTC a déposé un troisième amendement sur l'article 1 (annexe 11) qui, soumis au vote, a été l'objet du vote suivant : 4 pour (3 CFTC, 1 CGT) et 5 abstentions (3 CFDT, 2 SPELC). Cet amendement n'a pas été retenu par l'administration.

Le SNEC-CFTC a déposé un quatrième amendement sur l'article 1 (annexe 12) qui a été retiré par ses auteurs après éclairage donné par l'administration.

Le SNEC-CFTC a déposé un cinquième amendement sur l'article 3 (annexe 13) qui a été retiré par ses auteurs après dépôt par l'administration de l'amendement 1.

Le SNEC-CFTC a déposé un sixième amendement sur l'article 3 (annexe 14) qui a été retiré par ses auteurs après éclairage donné par l'administration.

Le SNEC-CFTC a déposé un septième amendement sur l'article 3 (annexe 15) qui a été retiré par ses auteurs après éclairage donné par l'administration.

Le projet de texte ainsi amendé a fait l'objet d'un avis défavorable à l'unanimité (3 CFDT, 2 SPELC, 3 CFTC, 1 CGT).

La séance est levée à 16h26.

La présidente

La secrétaire

La secrétaire adjointe

Emmanuelle WALRAET

Hélène BESNIER

Pascale PICOL